



# PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURAL FEADER 2014 - 2020

## Rapport annuel de mise en œuvre LEADER 2018

### Résumé citoyen

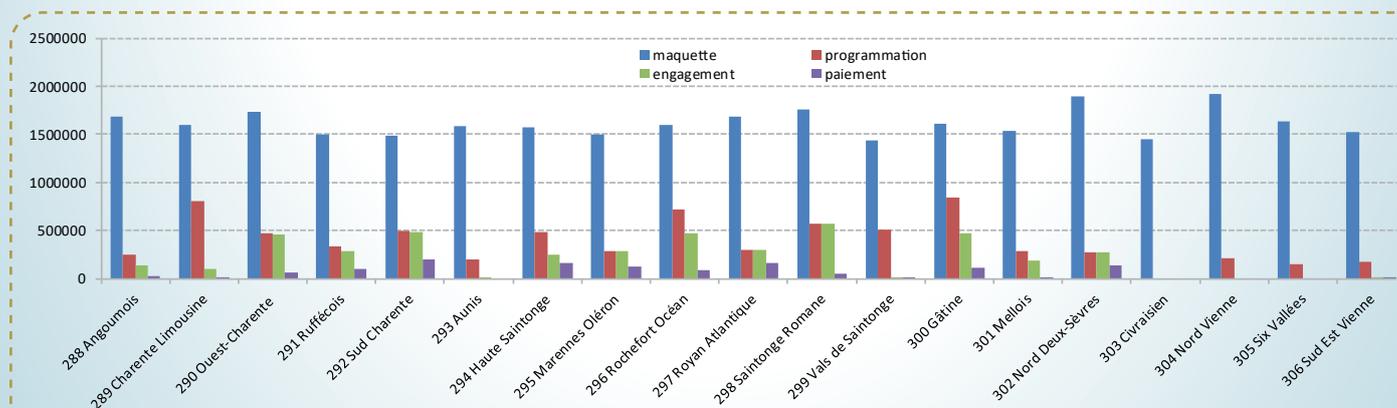
LEADER est l'acronyme pour « Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale ». Il s'agit d'une méthode de mise en œuvre de projets territorialisés, intégrés et innovants, adaptés aux besoins des territoires ruraux, en réponse à une stratégie définie localement, par un ensemble de partenaires publics et privés. L'objectif est de favoriser un développement local équilibré qui réponde aux enjeux locaux actuels et à venir.

Cette démarche est mise en œuvre depuis 1990, d'abord comme une initiative communautaire expérimentale, puis, à partir de 2007, intégrée à la politique de développement rural de l'Union européenne.

Les Groupes d'Action Locale (GAL) LEADER, sont au nombre de 19 en Poitou-Charentes. Ils ont défini leur stratégie locale de développement, et permettent de financer des projets s'inscrivant dans cette stratégie, au moyen de crédits du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

Le rapport annuel de mise en œuvre 2018 de chaque GAL LEADER a permis de dégager des enseignements aussi bien sur la gouvernance que sur les types de projets financés, qui sont présentés dans ce résumé citoyen. L'analyse proposée dans ce document est basée sur les rapports annuels de mise en œuvre transmis par les GAL.

## L'AVANCEMENT DE LA MESURE LEADER



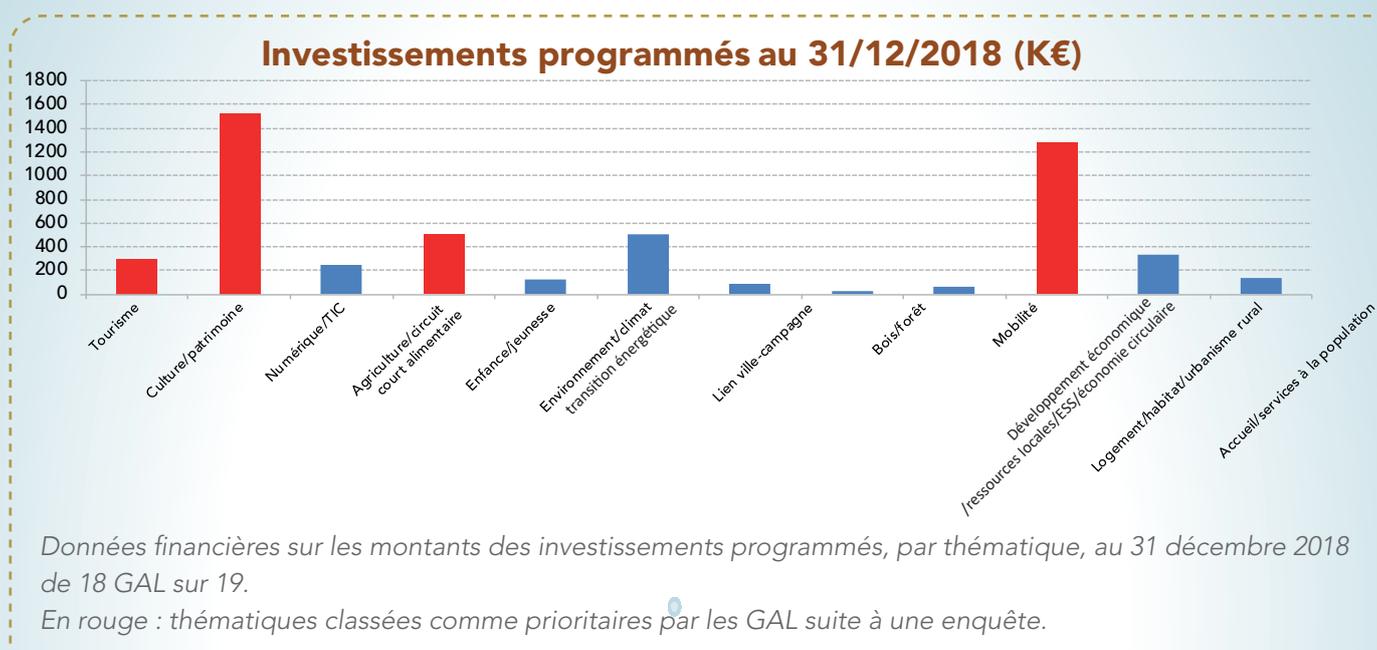
Maquette : enveloppe financière globale affectée au GAL sur la période 2014-2020.  
 Programmation : Montant des dossiers sélectionnés et retenus lors des comités de programmation.  
 Engagement : Montant des dossiers ayant signé une convention d'attribution d'aide avec la Région.  
 Paiement : Montant des dossiers ayant perçu l'aide.





## LES THÉMATIQUES PRIORITAIRES AU SEIN DES TERRITOIRES

Afin de mesurer les principales thématiques des actions menées par les GAL, une enquête a été réalisée. Pour cela, quatorze thématiques prioritaires ont été définies.



Ainsi 229 opérations ont été programmées, pour un montant de 5,136 M€, soit en moyenne 22 426 € par opération. Deux thématiques n'avaient pas encore fait l'objet de programmation au 31 décembre 2018 : Santé, Sports / loisirs.

## LE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ACTION LOCALE

### Des partenariats efficaces entre structures

De nombreux porteurs de projets se sont fait connaître auprès des GAL. En effet, les liens forts tissés entre les GAL et les structures territoriales, qu'elles soient publiques ou privées, ont permis un aiguillage très efficace des porteurs de projet vers les aides européennes du programme LEADER. Les élus, les membres des comités techniques et/ou des comités de programmation communiquent aussi très bien sur leurs territoires et sont de très bons ambassadeurs.

### Une animation territoriale indispensable

Après une période difficile de mise en route de la programmation 2014-2020, les premiers paiements effectués en 2018 ont permis de relancer la dynamique LEADER. En effet, la reprise de l'instruction par la Région et la qualité des relations avec les interlocuteurs sont des points positifs soulignés par la majorité des GAL.

Le cofinancement régional du poste d'animation permet aux structures porteuses d'avoir un soutien pour les ressources humaines dédiées au GAL. 3 structures sur 19 se déclarent, malgré tout, en difficultés organisationnelles et de gouvernance.



Le nombre de comités de programmation varie selon les GAL de 1 à 4 réunions par an avec une mobilisation de ses membres en général satisfaisante, sauf pour 5 territoires pour lesquels le quorum n'est pas toujours atteint et où les membres se sont démobilisés.

### Un cadre réglementaire difficile à appréhender

Comme cité précédemment, la première difficulté de mise en œuvre tient au cadre réglementaire, qui ne s'avère pas toujours adapté à la stratégie de développement local portée par le GAL.

La complexité liée au montage et à l'instruction des dossiers, les délais d'instruction et la lourdeur administrative et réglementaire du programme freinent le déploiement des dispositifs LEADER et égratignent parfois son image. Un soutien technique approfondi de la part des équipes techniques des GAL

s'est avéré nécessaire auprès des porteurs de projets, surtout de type associatif. De plus, à tout ceci s'ajoutent des difficultés pour ces derniers à trouver des cofinancements publics et à faire l'avance de trésorerie nécessaire en attendant le versement de l'aide européenne.

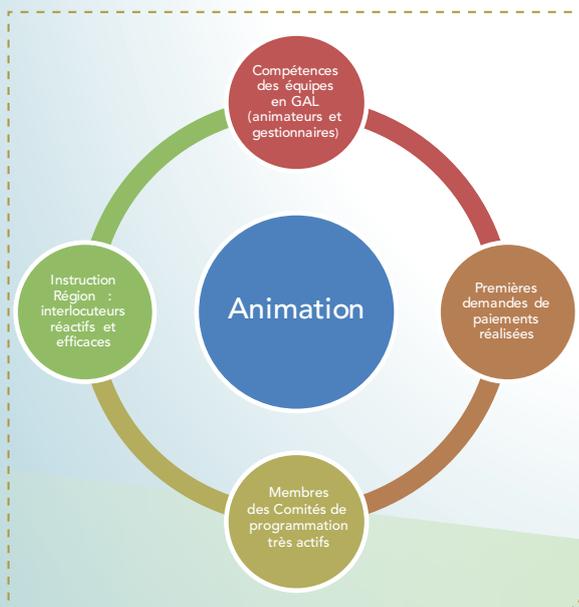
Devant cette conjugaison de difficultés, 3 territoires sur 19 ont également fait le choix de ne pas communiquer sur les fiches action des programmes LEADER et certains porteurs de projet ont même renoncé à déposer des dossiers et ont mobilisé d'autres fonds.

Cependant, les Contrats de dynamisation signés entre les territoires et la Région ont permis de palier en partie le manque de cofinancement pour certains porteurs de projet privés.

### Des stratégies locales en adéquation avec les attentes des territoires

Même s'il est encore tôt pour l'affirmer, les stratégies répondent dans l'ensemble aux attentes des territoires, le contenu des projets présentés en sélection est ressenti de manière positive. Le nombre de dossiers déposés reste important auprès de la grande majorité des GAL.

Tenant compte des difficultés de mise en œuvre, la programmation fin 2018 est conforme aux attentes de la majorité des territoires. Toutefois les taux de programmation ne reflètent pas la dynamique LEADER et les paiements sont bien en deçà des objectifs fixés en début de programmation.





## 2019 : vers la gestion de la fin de programmation 2014-2020

L'année 2019 sera une année importante pour la plupart des GAL, avec une analyse à mi-parcours, en prévision de la gestion de la fin de la période de programmation 2014-2020. En effet, 7 territoires sur 19 prévoient des transferts de crédits entre fiches actions, des réajustements de plafonds ou des demandes de crédits européens supplémentaires.

Certains GAL vont relancer leur communication axée plutôt sur des réalisations.

Certains GAL vont se concentrer sur les opérations 19.3-Coopération qui n'ont pas été beaucoup sollicitées sur la première partie de la programmation quand d'autres vont faire le choix d'abandonner cette action.

L'évaluation est aussi une préoccupation des GAL en cette période de fin de programmation.

## LEADER et la coopération interterritoriale et transnationale

La coopération (sous-mesure 19.3) n'a pas encore été très mobilisée au vu des difficultés de mise en œuvre de la sous-mesure 19.2, difficultés qui ont nécessité beaucoup de temps et d'énergie de la part des équipes.

Aucun dossier ne s'est concrétisé, également par manque de visibilité et d'outils de gestion. En conséquence, aucun accord de partenariat n'a été signé depuis le début de la programmation. Cependant, lorsque des projets sont amorcés, la coopération se traduit par des échanges, à grande majorité interterritoriaux, souvent avec des territoires voisins..

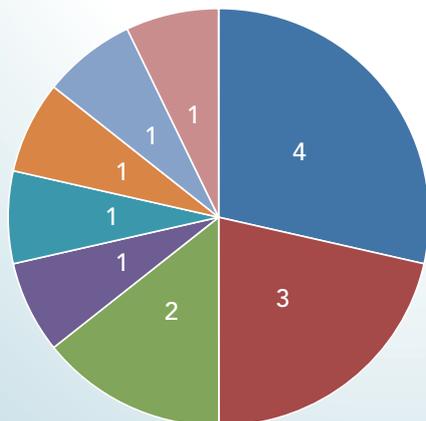
### Les thématiques des projets de coopération



## LA CAPITALISATION : PROJETS EXEMPLAIRES MENTIONNÉS PAR LES GROUPES D'ACTION LOCALE

Quatorze projets exemplaires capitalisables ont été repérés, relevant des thématiques suivantes :

### Thématiques des projets exemplaires



- Accueil / services à la population
- Développement économique / ressources locales / ESS / économie circulaire
- Enfance / jeunesse
- Tourisme
- Culture / patrimoine
- Agriculture / circuit court alimentaire
- Environnement / climat / transition énergétique
- Lien ville - campagne



## **GAL du Pays de Saintonge Romane : Le Palissy III – Bateau électro-solaire de 110 passagers en croisière fluviale à la journée**

### **Thématique :**

Transition énergétique / tourisme

### **Objectifs :**

- Découvrir un patrimoine fluvial (classé Natura 2000) à bord d'une embarcation respectueuse de l'environnement
- Attirer plus de 20 000 touristes sur la Saintonge et la vallée de la Charente et promouvoir l'intérêt touristique de la Région
- Promouvoir l'image d'innovation du Poitou-Charentes (Bateau construit quasi intégralement en Poitou-Charentes : 10% pour les batteries aux USA, 5% en Europe pour la motorisation et 85% en Poitou-Charentes)
- Une réduction de 13 tonnes de CO2/an, sans dégagement de gaz à effet de serre

### **Réalisation :**

Fort de 7 ans d'expérience de croisières sur la Charente, Pascal DUC, gérant de l'EURL les croisières charentaises, souhaite développer l'attractivité du fleuve et accroître sa notoriété, en adéquation avec les technologies nouvelles permettant de proposer des alternatives non impactantes sur l'environnement.

Un bateau thermique de 149 places a été remplacé par un bateau de nouvelle génération électrique « propre » de 110 places.

Les batteries utilisées sont recyclables.

Cela représente 15 000 heures de construction régionale pour un bateau.

Le bateau était opérationnel pour la saison d'été 2018.



### **Coût du projet :**

LEADER :	80 000,00 €
Cofinancement :	380 000,00 €
Autofinancement :	178 700,00 €
<b>Total</b>	<b>618 700,00 €</b>

### **Contact :** EURL Les Croisières charentaises



contact@croisieres-palissy.fr



05 46 96 17 17



## **GAL Nord Deux Sèvres : Studio mobile et itinérant d'enregistrement**

### **Thématique :**

Jeunesse / Culture / patrimoine

### **Objectifs :**

- Fixer les créations des jeunes pour en garder mémoire et les valoriser dans le temps (alors qu'un concert reste ponctuel), valoriser l'émergence musicale
- Accompagner les jeunes groupes de musiciens pour réaliser des maquettes de démonstration, et ainsi pouvoir mieux démarcher des dates de concert auprès des organisateurs

### **Projet :**

Les « musiques actuelles » sont les musiques les plus écoutées par les jeunes. Des pratiques sociales fortes sont associées à cette écoute musicale : fréquentation d'équipements culturels (salles de concert, de cinéma...) et création de liens entre les groupes et leurs publics.

Fort d'un partenariat étroit entre le Conservatoire de Musique et l'Association Boc'hall (scène bressuiraise de musiques actuelles), et dans le cadre du projet « Les jeunes s'en mêlent » porté par l'association BoGaJe, deux axes de travail ont été proposés :

- Une résidence d'artistes en musiques actuelles avec mise en musique par des jeunes de paroles collectées auprès de jeunes

- L'acquisition d'un studio mobile d'enregistrement pour valoriser les créations des jeunes

Le studio d'enregistrement sera doté d'une partie mobile permettant tout type d'enregistrement « live » au plus près des lieux de vie des jeunes (foyers de jeunes, granges et garages personnels où nombreux répètent). Les besoins sont : carte son HD, préampli, câbles adaptés, micros adaptés, flight case pour le transport. La partie « mixage » doit faire l'objet d'une installation fixe au Conservatoire de Musique avec ordinateur, enceintes adaptées, câbles, console de mixage et flight pour la protection.



### **Coût du projet :**

LEADER :	6 660,00 €
Cofinancement :	11 100,00 €
Autofinancement :	4 440,00 €
<b>Total</b>	<b>22 200,00 €</b>

### **Contact :**

Conservatoire CA2B

@ galnord79@gmail.com

☎ Communauté de Communes du Thouarsais 05 49 66 77 05

☎ Agglomération du Bocage Bressuirais 05 49 81 35 94



## **GALVals de Saintonge : Création d'une biscuiterie industrielle bio sur le site de Val Bio Ouest à Saint Jean d'Angély**

### **Thématique :**

Développement économique

### **Objectifs :**

- Valoriser les productions issues de l'agriculture biologique locales, notamment autour du grain et des céréales, dans le cadre du projet Val Bio Ouest et en lien avec Silo Bio Ouest
- Structurer et pérenniser la filière locale grain et céréales bio en constituant un tour de table des associés de l'amont jusqu'à l'aval
- Créer des emplois sur un territoire à revitaliser et historiquement tourné vers la biscuiterie (fermeture du Comptoir du Biscuit, Brossard en 2013)
- Offrir une gamme de biscuits bio et locale aux distributeurs et donc aux consommateurs

### **Réalisation :**

Les Vals de Saintonge sont marqués par l'agriculture céréalière, notamment en agriculture biologique. Les productions sont essentiellement exportées brutes, via le port de La Pallice La Rochelle.

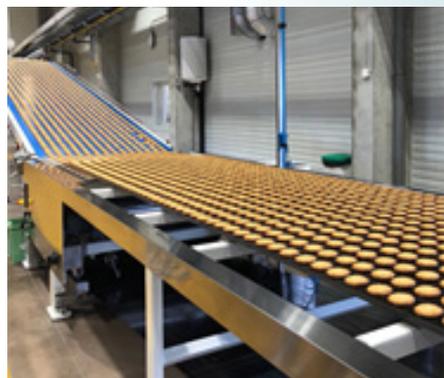
Les acteurs institutionnels et les réseaux d'acteurs de l'agriculture biologique sont très présents sur le territoire, depuis de nombreuses années. Une association a été créée pour conduire des projets de développement de la filière amont-aval impliquant les acteurs depuis la production jusque la distribution. Le

site a été labellisé Pôle d'excellence par l'ex Région Poitou-Charentes.

La société Jean et Lisette a souhaité implanter une biscuiterie sur le site Val Bio Ouest, à Saint Jean d'Angély. Croissance Bio (interprofession d'ex Poitou-Charentes) est à l'initiative du projet Val Bio Ouest. L'objectif est la construction et l'essor d'un pôle d'activités économiques, où viendront s'implanter des entreprises de 1ère et de 2ème transformations et des services de la production à l'alimentation bio.

Il s'agit de donner de la valeur ajoutée aux produits issus de l'agriculture biologique en région, donc répondre aux besoins de la filière, aussi de satisfaire la demande des consommateurs qui se préoccupent de plus en plus de l'Alimentation et de la Santé et de renforcer la dynamique locale.

En partenariat avec les collectivités locales et territoriales, Val Bio Ouest accueille les porteurs de projet en leur offrant les meilleures conditions, géographiques, opérationnelles et économiques pour leur implantation et leur développement.



La biscuiterie a été inaugurée en octobre 2018.

### **Coût du projet :**

LEADER :	359 468,44 €
Cofinancement :	377 900,77 €
Autofinancement :	2 172 555,14 €
<b>Total</b>	<b>2 909 924,35 €</b>

**Contact :** SAS Jean et Lisette

@ mdaudiffret@jeanetlisette.com

☎ 06 19 82 51 92



## CONTACTS RÉSEAU RURAL EN NOUVELLE-AQUITAINE :

**CÉLINE KARASINSKI**

CHARGÉE DE MISSIONS – CELLULE  
D'ANIMATION RÉSEAU RURAL NA

CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE

SITE DE POITIERS - MIGNALOUX-BEAUVOIR

TÉL. +33 06 87 44 41 40



**CÉCILE BONNEFOY-CLAUDET**

COORDINATRICE RÉSEAU RURAL NA

SERVICE PILOTAGE DES MESURES DE  
DÉVELOPPEMENT LOCAL - PÔLE EUROPE INTERNATIONALE

RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE - SITE DE LIMOGES

TÉL. +33 05 55 45 00 33



[RESEAU.RURAL@NOUVELLE-AQUITAINE.FR](mailto:RESEAU.RURAL@NOUVELLE-AQUITAINE.FR)

[HTTPS://WWW.RESEAU.RURAL.FR/REGION/NOUVELLE-AQUITAINE](https://www.reseaurural.fr/region/nouvelle-aquitaine)

[WWW.EUROPE-EN-NOUVELLE-AQUITAINE.EU/FR](http://WWW.EUROPE-EN-NOUVELLE-AQUITAINE.EU/FR)